



MAIRIE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY
21220

☎ 03 80 62 86 94

mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr

DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

Arrondissement de BEAUNE

Canton de LONGVIC



COMMUNE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

REUNION DU 20 MARS 2026

ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt-six et le vingt du mois de mars à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Chambolle-Musigny.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : MARQUET François, MARTENOT Andrée, FELETTIG Gilbert, MILLET François, GUERINI Christel, GILLANT Jean-Marc, FAHRNER-CUNIN Véronique, DEMORTIERE Jérémy, CHARVET Aurélie, OLTRA Vincent + 1

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	11
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	11
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	11
f. Majorité absolue	6

INOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARQUET François	11	Onze

Proclamation de l'élection du maire :

Monsieur MARQUET François a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DES ADJOINTS :

Sous la présidence de Monsieur MARQUET François élu maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	11
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	11
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	11
f. Majorité absolue	6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTENOT Andrée FELETTIG Gilbert	11	Onze

Proclamation de l'élection des adjoints :

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats suivants :

- Mme MARTENOT Andrée, 1^{ère} adjointe

- Mr FELETTIG Gilbert, 2^{ème} adjoint.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

1/ Indemnités de fonctions au Maire :

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que le maire perçoit son indemnité telle que prévu par l'article L 2123-23 du CGCT.

2/ Indemnités de fonctions aux adjoints au Maire :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire (selon l'importance démographique de la commune) :

Population (<i>hab.</i>)	Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique
Moins de 500	10,89 %

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES SYNDICATS

Le conseil municipal procède à l'élection des différents délégués qui représenteront la commune au sein des syndicats :

SICECO :

Un titulaire et un suppléant sont à désigner :

Monsieur FELETTIG Gilbert se porte candidat en qualité de titulaire.

Madame MARTENOT Andrée se porte candidate en qualité de suppléante.

Le conseil municipal nomme à l'unanimité :

Monsieur FELETTIG Gilbert en qualité de titulaire

Madame MARTENOT Andrée en qualité de suppléante.

SIVU CPI MOREY/CHAMBOLLE

Deux titulaires et deux suppléants sont à désigner.

Monsieur MARQUET François et Monsieur GILLANT Jean-Marc se portent candidats en qualité de titulaires.

Le conseil municipal nomme à l'unanimité Monsieur MARQUET François et Monsieur GILLANT Jean-Marc comme titulaires.

Madame FAHRNER CUNIN Véronique et Monsieur DEMORTIERE Jérémy se portent candidats en qualité de suppléants.

Le conseil municipal nomme à l'unanimité Madame FAHRNER CUNIN Véronique et Monsieur DEMORTIERE Jérémy en qualité de suppléants.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, celui-ci décide d'organiser les nouvelles commissions communales (le Maire est président de toutes les commissions communales) telles que :

TRAVAUX :

Vice-Président : FELETTIG Gilbert

Membres : MILLET François, FAHRNER CUNIN Véronique, OLTRA Vincent, MARTENOT Andrée, GILLANT Jean-Marc

VITICULTURE :

Vice-Président : MARTENOT Andrée

Membres : FELETTIG Gilbert, MILLET François, GILLANT Jean-Marc, CHARVET Aurélie +1

NATURA 2000/CHASSE/BOIS/AFFOUAGES

Vice-Président : MILLET François

Membres : DEMORTIERE Jérémy, CHARVET Aurélie, FELETTIG Gilbert, FAHRNER CUNIN Véronique, OLTRA Vincent

Garants affouages : MILLET François, FELETTIG Gilbert, OLTRA Vincent

COMMUNICATION

Vice-Président : GUERINI Christel

Membres : DEMORTIERE Jérémy, MARTENOT Andrée

AMENAGEMENT PATRIMOINE

Vice-Président : +1

Membres : FAHRNER CUNIN Véronique, OLTRA Vincent, MARTENOT Andrée

FINANCES

Vice-Président : DEMORTIERE Jérémy

Membres : GUERINI Christel, FELETTIG Gilbert

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

MARTENOT Andrée et CHARVET Aurélie

QUESTIONS DIVERSES :

Don pour la rénovation de la mare en Chaignot : Monsieur le maire rappelle qu'une collecte de dons a lieu actuellement en collaboration avec la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de la mare en Chaignot. L'objectif est presque atteint.

Fin de la séance à 19h45.

Prochaine réunion :

Conseil municipal le 23 avril 2026 à 19h30.